

## Les limites de l'industrie de la construction

Chronique du 18 septembre 2024

Qui circule dans la ville croise des dizaines de chantiers de voirie où l'on ne voit que de bien rares travailleurs en action : passé 15h00, il n'y en a d'ailleurs plus aucun. Ça semble à peine mieux pour les chantiers d'immeubles, lesquels compliquent la vie de tous puisqu'ils empiètent durant des mois, parfois des années, sur les trottoirs et chaussées. Combinez ces deux types de chantier, concentrez-les durant la trop courte saison estivale, et vous obtenez ce peu enviable slogan : **Montréal, reine des cônes orange.**

J'ai été intrigué ces derniers temps par la combinaison de deux articles :

- Le **Journal de Montréal** du 27 août en a publié un premier visant à susciter l'intérêt des jeunes pour les métiers de la construction. Titré ***L'université, ce n'est pas pour tout le monde, et c'est correct***, l'article utilisait comme appât principal les hauts salaires horaires payés au sein de l'industrie de la construction ;
- Deux jours plus tard, c'était au tour du **Devoir**, sous la plume d'Éric Desrosiers, d'y aller d'un article au titre énigmatique : ***Étudier, moins payant qu'avant ?*** La réponse à cette question semblait donnée par un graphe démontrant qu'entre 2017 et 2023, les salaires des détenteurs de diplômes universitaires avaient baissé de 3 %, quand ceux des diplômés d'études professionnelles, une catégorie qui correspond entre autres aux métiers de la construction, avaient en sens contraire progressé de 4 %<sup>1</sup>.

On essaie de nous dire des choses sur l'industrie de la construction. Mais quoi donc ?

### Limite de capacité

L'industrie de la construction est forte d'environ 200 000 travailleurs, partagés en une trentaine de spécialités. Les deux principales sont les charpentiers-menuisiers (31 000 travailleurs) et les électriciens (14 500 travailleurs)<sup>2</sup>.

200 000, cela semble être un gros chiffre. Justement non : il y a tellement de chantiers et de types de chantiers, de la tour de 200 mètres au bungalow pour ce qui est du secteur de l'habitation, ou encore des surabondants travaux routiers aux projets industriels ou commerciaux, que l'industrie de la construction est structurellement en manque de bras.

C'est ce qui explique notamment que l'on ne voit pratiquement plus personne sur aucun chantier passé 15h00 :

---

<sup>1</sup> On consultera une analyse plus approfondie de cet article en annexe.

<sup>2</sup> Source : Commission de la construction du Québec, **Nombre de salariés...**, Tableau C-24, avril 2023.

- La rareté des travailleurs empêche de programmer une seconde équipe 15h00 – 21h00, ce qui, pour les travaux en extérieur, serait théoriquement envisageable du début juin à la mi-août;
- Ce qui sonne le glas de cette idée souvent entendue de faire rouler certains chantiers sur 24 h, par succession de 3 équipes de travailleur.

En somme, si les chantiers sont à la fois si peu actifs et par le fait même interminables, la principale raison en est que l'industrie de la construction du Québec fonctionne déjà à pleine capacité, compte-tenu d'effectifs trop limités.

## Les salaires

Briqueteur/maçon : 43,85 \$ l'heure affiche en gros caractère le **Journal**. Électricien : 44,78 \$ l'heure. Et ainsi de suite pour de nombreux autres exemples.

Pour en savoir plus sur ce sujet des salaires, j'ai consulté le site de l'**Association de la construction du Québec**, l'ACQ. Le tableau qui suit présente pour les deux principaux métiers de la construction les échelles salariales présentement en vigueur.

### Exemples de salaires payés dans l'industrie de la construction au Québec

Charpentier-menuisier	Résidentiel lourd		Résidentiel léger	
	Horaire	Annuel	Horaire	Annuel
Apprenti 1	26,25 \$	54 600 \$	24,10 \$	50 128 \$
Apprenti 2	30,63 \$	63 710 \$	28,11 \$	58 469 \$
Apprenti 3	37,19 \$	77 355 \$	34,14 \$	71 011 \$
Compagnon	43,75 \$	91 000 \$	40,16 \$	83 533 \$

Électricien	Résidentiel lourd		Résidentiel léger	
	Horaire	Annuel	Horaire	Annuel
Apprenti 1	22,14 \$	46 051 \$	21,00 \$	43 680 \$
Apprenti 2	26,56 \$	55 245 \$	25,20 \$	52 416 \$
Apprenti 3	30,99 \$	64 459 \$	29,40 \$	61 152 \$
Apprenti 4	37,63 \$	78 270 \$	35,70 \$	74 256 \$
Compagnon	44,27 \$	92 082 \$	42,00 \$	87 360 \$

Source : Association de la construction du Québec, **Coûts horaires de la main-d'œuvre**, 28 avril 2024.

Note 1 : Le salaire annuel considère 40 heures par semaine, soit 2080 heures payées par année.

Note 2 : L'échelle d'apprentissage correspond à une année. Le statut de compagnon est ainsi accessible après trois années de travail chez les charpentiers-menuisiers, quatre chez les

Dans un premier temps, ce tableau modère les ardeurs qu'aurait pu susciter le **Journal** :

- Les gros salaires sont réservés au statut de compagnon. Une fois sorti de l'école des métiers, on ne devient compagnon qu'après trois ou quatre années d'apprentissage;

Dans un second temps, ce sont les ardeurs que pourrait susciter le tableau lui-même qui doivent être modérées;

- Une année d'apprentissage correspond en fait à 2 000 heures de travail. Or, le document déjà cité de la **Commission de la construction du Québec** révèle qu'en 2022, les apprentis des métiers de la construction ont travaillé en moyenne 886 heures. On en déduit que la période d'apprentissage s'étend plus vraisemblablement sur 6 à 10 années;
- Enfin, les salaires annuels apparaissant au tableau sont largement théoriques car, en moyenne toujours, les compagnons ont travaillé non pas 2 080 heures, mais à peine 1 206 heures, temps supplémentaire inclus. Ce qui réduit de beaucoup les salaires. Ainsi, en 2022 :
  - Les compagnons ont touché 60 550 \$ de salaire;
  - Les apprentis, 31 030 \$.

Je ne résiste pas à la tentation, moi qui suis fils de grutier, de souligner que c'est, à 76 801 \$, ce corps d'emploi qui a touché le plus haut salaire moyen de tous les métiers de la construction en 2022<sup>3</sup>. Il me semble avoir déjà dit à cette antenne que les grutiers constituent en quelque sorte l'aristocratie des métiers de la construction. Déduction : mon père était à sa façon un aristocrate.

## Conclusion

Il me plaisait d'emprunter la voie indiquée par les articles du **Journal** et du **Devoir** pour apporter une contribution personnelle à la revalorisation des métiers de la construction auprès des jeunes. Mais avec ce que je viens de démontrer concernant les temps de formation et les salaires réels, auxquels s'ajoute la démonstration faite en annexe, j'ai comme une impression de semi-échec.

Je reporte mes espoirs sur la **Loi modernisant l'industrie de la construction**, qui fut adoptée par l'Assemblée nationale le 23 mai dernier. En ce sens que cette loi vise notamment à favoriser l'entrée des femmes dans cette industrie – présentement à peine 3 % des effectifs – ainsi que celle des immigrés – à toute fin pratique totalement absents –.

---

<sup>3</sup> Je triche un peu puisque les mécaniciens d'ascenseur ont touché un salaire moyen légèrement plus élevé.

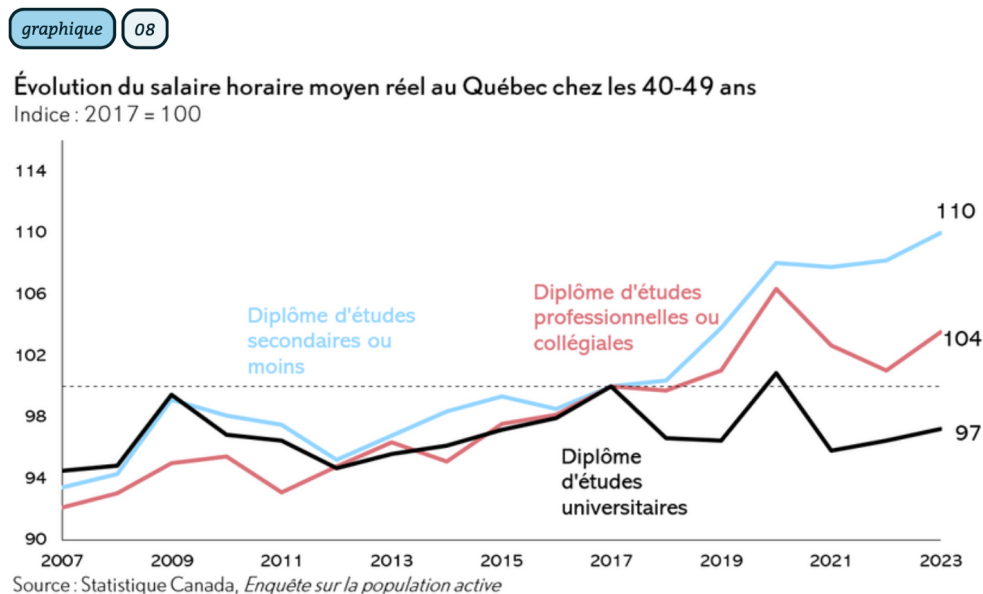
## Méfiez-vous des gros titres et des graphes

L'article d'Éric Desrosiers publié dans le Devoir du 29 août était titré : **Étudier, moins payant qu'avant ?** C'est une question qui suggère fortement sa réponse, en l'occurrence :

« En 2017. Les travailleurs de 40 à 49 ans qui détenaient un diplôme universitaire gagnaient en moyenne 81 % de plus que ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires ou moins. Toujours présent, cet avantage s'était toutefois effrité en 2023 pour n'être plus que de 60 % » (extrait de l'article de M. Desrosiers).

L'auteur citait une étude toute récente de l'Institut du Québec (IDQ, août 2024), elle-même titrée : **Étudier, est-ce encore si payant ? – Évolution de l'avantage salarial à poursuivre des études.**

Eureka ! me suis-je écrié, moi qui comptais par la présente chronique encourager les jeunes à se diriger vers les métiers de la construction. D'autant qu'un premier graphe, reproduit par Le Devoir mais sous un graphisme légèrement modifié, semblait prouver hors de tout doute que les études, ne n'est vraiment plus ce que c'était. Jugez-en :



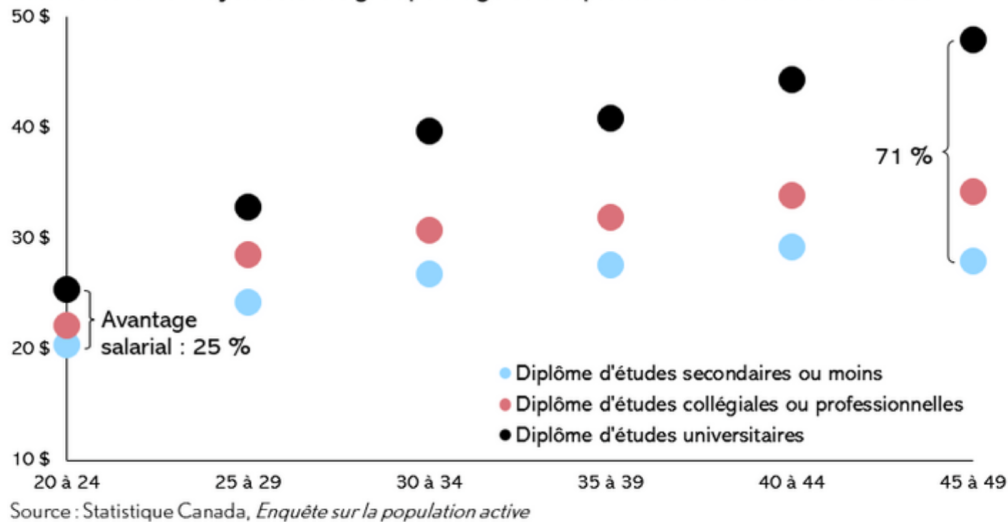
Ce que nous dit ce graphique, et en ce sens l'interprétation de M. Desrosiers citée plus haut est factuellement juste, c'est que dans ce groupe précis des 40-49 ans diplômés universitaires, le salaire moyen aurait régressé de 3 % entre 2017 et 2023, quand celui des moins diplômés se serait accru de 10 % :

- À ce compte, le statut le plus enviable n'est-il pas d'être un travailleur sans diplôme ou faiblement diplômé ?
- Quant aux travailleurs de la construction, qui correspondent à la catégorie intermédiaire au graphe, ils ont tout de même vu leur salaire augmenter de 4 % durant la période, ce qui est un avantage de 7 % (104 moins 97) par rapport aux diplômés universitaires.

Mais pourquoi donc devrait-on s'intéresser à un seul groupe de travailleurs, les 40-49 ans, et ne juger des salaires qu'à partir de la moyenne interne à chaque secteur (base 100 pour chacun) ? En considérant tous les groupes d'âge et les salaires en chiffres absolus, ça donnerait quoi ? C'est à cette question que répond le second graphe qui suit, également tiré de l'étude IDQ.

graphique 13

Salaire horaire moyen selon le groupe d'âge et la diplomation au Québec en 2023



Ce graphe modifie substantiellement le portrait :

- Chez les jeunes travailleurs, les 20-24 ans, l'écart des salaires suivant le niveau d'études est assez faible (25 %). Toutefois, plus on avance en âge, plus l'écart s'accroît, pour devenir maximal en sommet de carrière, ici chez les 45-49 ans (71 %);
- Bref, les études universitaires demeurent encore et toujours l'option à privilégier.

Relativement avantageuse à court terme, mon incitation aux jeunes de se diriger en plus grand nombre vers les métiers de la construction apparaît à plus long terme être un piège, à tout le moins sous l'angle des salaires.

Oh ! que de déteste être contredit de cette façon. Pour me venger, je vais citer Pierre Bourdieu : « *Les statistiques sont la forme scientifique du mensonge* ». Dans le cas qui nous occupe, le mensonge se situe à deux niveaux :

- Un, toutes les formations universitaires ne se valent pas sur le marché de l'emploi. Dans la réalité, nombre de diplômés universitaires ne travaillent pas dans leur domaine d'étude, qui plus est au salaire minimum pour nombre d'entre eux;
- Deux, ce qui importe dans la vie, c'est d'être heureux dans ce que l'on fait. Pourquoi être malheureux assis à un bureau quand l'on pourrait être heureux à travailler dans la construction ?

CQFD.